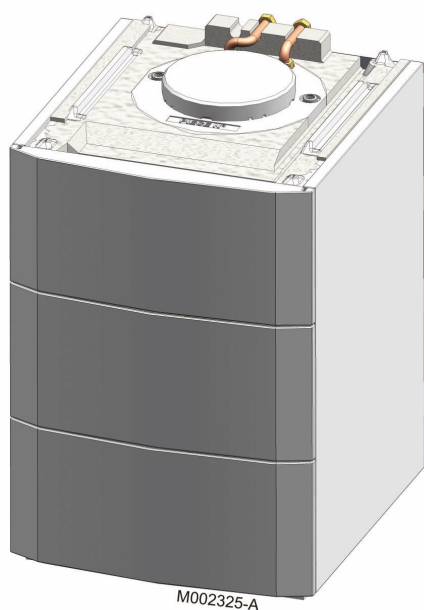


Préparateur d'eau chaude sanitaire

160 SL



**Notice
d'installation,
d'utilisation et
d'entretien**

Sommaire

1	Consignes de sécurité et recommandations	4
	1.1 Consignes de sécurité	4
	1.2 Recommandations	6
	1.3 Responsabilités	6
	1.3.1 Responsabilité du fabricant	6
	1.3.2 Responsabilité de l'installateur	7
	1.3.3 Responsabilité de l'utilisateur	7
2	A propos de cette notice	8
	2.1 Symboles utilisés	8
	2.1.1 Symboles utilisés dans la notice	8
	2.1.2 Symboles utilisés sur l'équipement	8
	2.2 Abréviations	8
3	Caractéristiques techniques	9
	3.1 Homologations	9
	3.1.1 Certifications	9
	3.1.2 Directive 97/23/CE	9
	3.1.3 Test en sortie d'usine	9
	3.2 Caractéristiques techniques	9
	3.2.1 Caractéristiques du préparateur d'eau chaude sanitaire	9
	3.2.2 Caractéristiques de la sonde ECS	10
	3.3 Dimensions principales	11
4	Description technique	12
	4.1 Description générale	12
	4.2 Livraison standard	12
5	Avant l'installation	14
	5.1 Réglementations pour l'installation	14
	5.2 Choix de l'emplacement	14
	5.2.1 Plaquette signalétique	14
	5.2.2 Implantation de l'appareil	15

	5.3	Mise en place de l'appareil	15
6		Installation	18
	6.1	Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire	18
	6.2	Raccordements hydrauliques	18
	6.2.1	Raccordement du circuit primaire chaudière	18
	6.2.2	Raccordement hydraulique du circuit secondaire eau sanitaire	18
	6.3	Raccordements électriques	21
	6.3.1	Recommandations	21
	6.3.2	Raccordement de la sonde eau chaude sanitaire	22
	6.3.3	Raccordement de l'anode à courant imposé	22
	6.3.4	Bornier de raccordement	22
	6.4	Remplissage de l'installation	23
	6.4.1	Remplissage du circuit eau chaude sanitaire	23
	6.4.2	Remplissage du circuit primaire chaudière	24
7		Mise en service	25
	7.1	Points à vérifier avant la mise en service	25
	7.1.1	Circuits hydrauliques	25
	7.1.2	Raccordement électrique	25

	7.2	Procédure de mise en service	25
8		Contrôle et entretien	26
	8.1	Consignes générales	26
	8.2	Soupape ou groupe de sécurité	26
	8.3	Nettoyage de l'habillage	26
	8.4	Anode à courant imposé	26
	8.5	Vidange de l'installation	27
	8.6	Opérations d'entretien spécifiques	27
	8.7	Fiche de maintenance	29
9		Pièces de rechange	30
	9.1	Généralités	30
	9.2	Pièces détachées	31
10		Garanties	33
	10.1	Généralités	33
	10.2	Conditions de garantie	33

1 Consignes de sécurité et recommandations

1.1 Consignes de sécurité



DANGER

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



ATTENTION

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude dans l'installation.
3. Ouvrir un robinet du groupe de sécurité.
4. Lorsque l'eau s'arrête de couler, l'appareil est vidangé.

**ATTENTION****Dispositif limiteur de pression**

- ▶ Le dispositif limiteur de pression (soupape de sécurité ou groupe de sécurité) doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et pour s'assurer qu'il n'est pas bloqué.
- ▶ Le dispositif limiteur de pression doit être raccordé à un tuyau d'évacuation.
- ▶ De l'eau pouvant s'écouler du tuyau d'évacuation, ce dernier doit être maintenu ouvert, à l'air libre, dans un environnement hors-gel, en pente continue et vers le bas.

Pour le type, les caractéristiques et le raccordement du dispositif limiteur de pression, se référer au chapitre Raccorder le préparateur d'eau chaude sanitaire au réseau d'eau potable de la notice d'installation et d'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire.



La notice d'utilisation et la notice d'installation sont également disponibles sur notre site internet.

**ATTENTION**

Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.

**ATTENTION**

Si un câble d'alimentation est fourni avec l'appareil et qu'il se trouve endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

**ATTENTION**

Respecter la pression maximale de l'eau à l'entrée pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil en se référant au chapitre "Caractéristiques techniques".

**ATTENTION**

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

1.2 Recommandations



ATTENTION

Ne pas laisser l'appareil sans entretien.
Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.



AVERTISSEMENT

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.



AVERTISSEMENT

Eau de chauffage et eau sanitaire ne doivent pas être en contact. La circulation de l'eau sanitaire ne doit pas se faire dans l'échangeur.

- Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil.
- Pour réduire au maximum les déperditions thermiques, isoler les tuyauteries.

Eléments de l'habillage

Ne retirer l'habillage que pour les opérations d'entretien et de dépannage. Remettre l'habillage en place après les opérations d'entretien et de dépannage.

Autocollants d'instruction

Les instructions et les mises en garde apposées sur l'appareil ne doivent jamais être retirées ni recouvertes et doivent demeurer lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

1.3 Responsabilités

1.3.1. Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage

 et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.3.2. Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3. Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- ▶ Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- ▶ Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- ▶ Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés

2.1.1. Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



DANGER

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



ATTENTION

Signale un risque de dégâts matériels.



Signale une information importante.



Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

2.1.2. Symboles utilisés sur l'équipement



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.



Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.



2.2 Abréviations

- ▶ **CFC** : Chlorofluorocarbure
- ▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire
- ▶ **ACI** : Anode à courant imposé

3 Caractéristiques techniques

3.1 Homologations

3.1.1. Certifications

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- ▶ 2006/95/CE Directive Basse Tension.
Norme visée : EN 60.335.1.
Norme visée : EN 60.335.2.21.
- ▶ 2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique.
Normes visées : EN 50.081.1, EN 50.082.1, EN 55.014

3.1.2. Directive 97/23/CE

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 97 / 23 / CE, article 3, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

3.1.3. Test en sortie d'usine

Avant de quitter l'usine, chaque appareil est testé sur les éléments suivants :

- ▶ Etanchéité à l'eau
- ▶ Etanchéité à l'air

3.2 Caractéristiques techniques

3.2.1. Caractéristiques du préparateur d'eau chaude sanitaire

Préparateur ECS 160SL		
Circuit primaire (Eau de chauffage)		
Température maximale de service	°C	95
Pression de service maximale	bar (MPa)	3 (0.3)
Capacité de l'échangeur	l	7.3
Surface d'échange	m ²	1.1

Préparateur ECS 160SL		
Circuit secondaire (eau sanitaire)		
Température maximale de service	°C	95
Pression de service maximale	bar (MPa)	10 (1.0)
Capacité en eau	l	155
Poids		
Poids d'expédition (Ballon moussé)	kg	83

Performances liées au type de chaudière		Chaudières gaz au sol à condensation ⁽¹⁾			
		10/15 kW	15 kW	25 kW	35 kW
Puissance échangée	kW	15	15	28	32
Débit horaire ($\Delta T = 35^{\circ}\text{C}$) ⁽²⁾	l/h	370	370	690	790
Capacité de puisage	l/10 min	200	200	240	245
Débit spécifique ($\Delta T = 30^{\circ}\text{C}$) ⁽³⁾	l/min	20	20	24	24.5
Pertes à l'arrêt $\Delta T = 45 \text{ K } q_{a45}$ (EN 625)	W	73	73	73	73
Consommation d'entretien Q_{pr} (EN 12897)	kWh/24h	1.74	1.74	1.74	1.74
Q_p : Débit primaire	m ³ /h	1.1	1.1	1.1	1.5

(1) En fonction du pays d'installation de la chaudière
(2) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C
(3) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C - Température du préparateur : 60 °C

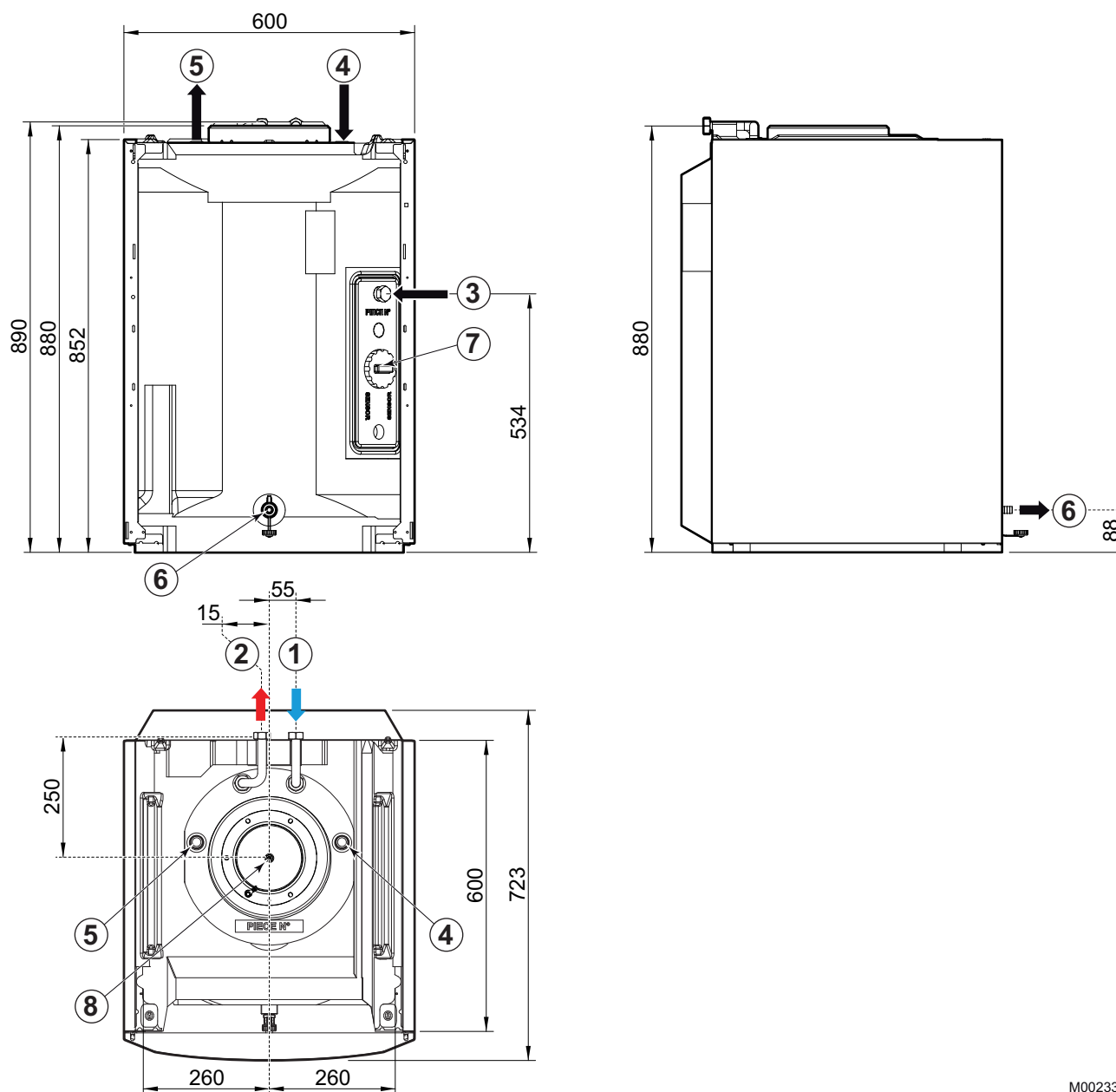
Performances liées au type de chaudière		Chaudière fioul au sol, à condensation ⁽¹⁾		
		18 kW	24 kW	30 kW
Puissance échangée	kW	18	24	30
Débit horaire ($\Delta T = 35^{\circ}\text{C}$) ⁽²⁾	l/h	440	590	740
Débit spécifique ($\Delta T = 30^{\circ}\text{C}$) ⁽³⁾	l/min	21	23.5	24
Capacité de puisage ⁽³⁾	l/10 min	230	235	240
Pertes à l'arrêt $\Delta T = 45 \text{ K } q_{a45}$ (EN 625)	W	73	73	73
Consommation d'entretien Q_{pr} (EN 12897)	kWh/24h	1.74	1.74	1.74
Q_p : Débit primaire	m ³ /h	1.0	1.0	1.1

(1) En fonction du pays d'installation de la chaudière
(2) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C
(3) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C - Température du préparateur : 60 °C

3.2.2. Caractéristiques de la sonde ECS

Température en °C	10	20	25	30	40	50	60	70	80
Résistance en ohm	19691	12474	10000	8080	5372	3661	2536	1794	1290

3.3 Dimensions principales



M002331-B

- ① Entrée eau froide sanitaire G 3/4"
- ② Départ eau chaude sanitaire G 3/4"
- ③ Emplacement pour boucle de recirculation G 3/4" (Option)
- ④ Départ primaire chaudière G 3/4"
- ⑤ Retour primaire chaudière G 3/4"
- ⑥ Robinet de vidange 1/2"
- ⑦ Emplacement pour sonde eau chaude sanitaire
- ⑧ Anode à courant imposé

4 Description technique

4.1 Description générale

Principaux composants :

- ▶ La cuve est en acier de qualité et est revêtue intérieurement d'un émail vitrifié à 850 °C, de qualité alimentaire, qui protège la cuve de la corrosion.
- ▶ La cuve est protégée contre la corrosion par une anode titane à courant imposé (Titan Active System ®).
- ▶ L'échangeur de chaleur sous forme de serpentin soudé dans la cuve est réalisé en tube lisse dont la surface externe, en contact avec l'eau sanitaire, est émaillée.
- ▶ L'appareil est isolé par une mousse de polyuréthane sans CFC, ce qui permet de réduire au maximum les déperditions thermiques.
- ▶ L'habillage extérieur est réalisé en tôle d'acier peinte.

Le préparateur d'eau chaude sanitaire 160 SL est exclusivement proposé en association avec les chaudières listées ci-dessous, il ne peut pas être utilisé en tant que préparateur indépendant :

- ▶ AGC 10/15 - AGC 15, 25, 35
- ▶ AGC 15 BE, 25 BE, 35 BE
- ▶ GSCR 15, 25, 35
- ▶ CALORA TOWER GAS 15S EX, 25S EX, 35S EX
- ▶ CALORA TOWER GAS 35S
- ▶ CALORA TOWER GAS 25S BE, 35S BE
- ▶ CALORA TOWER GAS 15S DE, 25S DE, 35S DE
- ▶ CALORA TOWER GAS 15Si BE, 25Si BE, 35Si BE
- ▶ GiegaStar Compact 15, 25
- ▶ CALORA TOWER OIL 18, 24, 30
- ▶ CALORA TOWER OIL 18 LS, 24 LS, 30 LS
- ▶ AFC 18, 24, 30
- ▶ OSCR 18, 24, 30
- ▶ OSCR 18 LS, 24 LS, 30 LS



Les étiquettes énergétiques, fiches de produit et données techniques relatives aux associations de produits sont disponibles sur notre site internet.

4.2 Livraison standard

La livraison comprend :

- ▶ Préparateur complet

- ▶ Sonde eau chaude sanitaire
- ▶ Câble anode à courant imposé
- ▶ Notice d'installation, d'utilisation et d'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire

5 Avant l'installation

5.1 Réglementations pour l'installation



ATTENTION

L'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.



ATTENTION

France : L'installation doit répondre en tous points aux règles (DTU, EN et autres...) qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

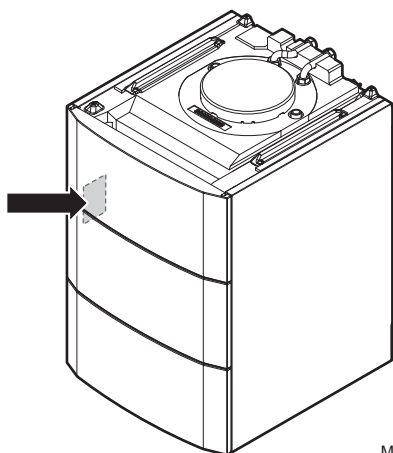


DANGER

Température limite aux points de puisage : la température maximale de l'eau chaude sanitaire aux points de puisage fait l'objet de réglementations particulières dans les différents pays de commercialisation afin de préserver les consommateurs. Ces réglementations particulières doivent être respectées lors de l'installation

5.2 Choix de l'emplacement

5.2.1. Plaquette signalétique



M002342-B

La plaquette signalétique doit être accessible à tout moment. La plaquette signalétique identifie le produit et donne les informations suivantes :

- ▶ Type de préparateur ECS
- ▶ Date de fabrication (Année - Semaine)
- ▶ Numéro de série.

5.2.2. Implantation de l'appareil

Le préparateur d'ECS s'installe à côté (droite ou gauche) ou en-dessous de la chaudière (en fonction de l'installation et la place disponible).

 Pour connaître l'espace à réserver autour de l'appareil en vue de faciliter son accessibilité et son entretien, se référer à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière.

L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

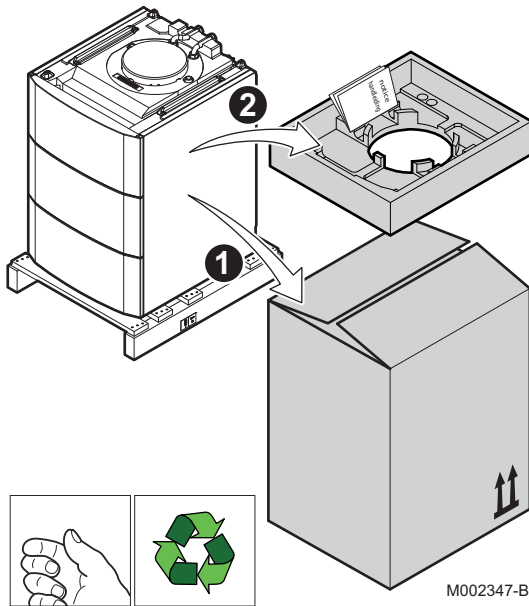
- ▶ Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel.
- ▶ Placer l'appareil sur un socle pour faciliter le nettoyage du local.
- ▶ Installer l'appareil le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries.

5.3 Mise en place de l'appareil



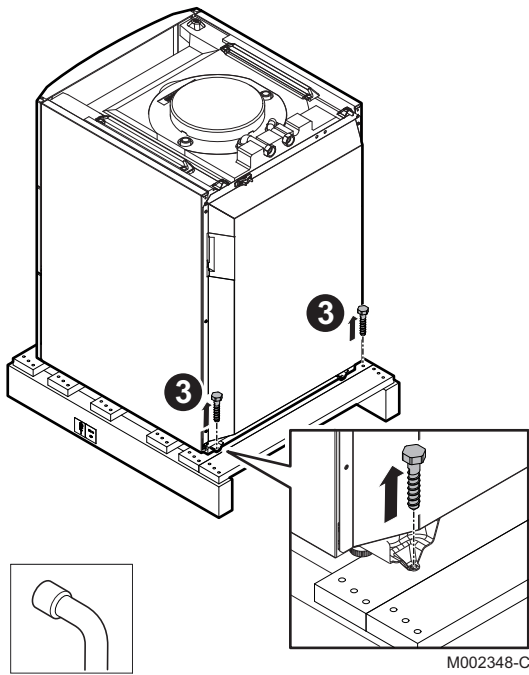
ATTENTION

- ▶ Prévoir 2 personnes.
- ▶ Manipuler l'appareil avec des gants.

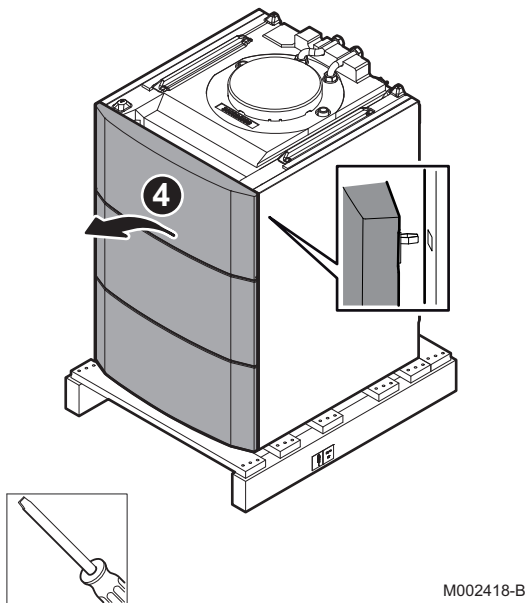


1. Retirer l'emballage du préparateur tout en laissant celui-ci sur la palette de transport.
2. Retirer la protection d'emballage.

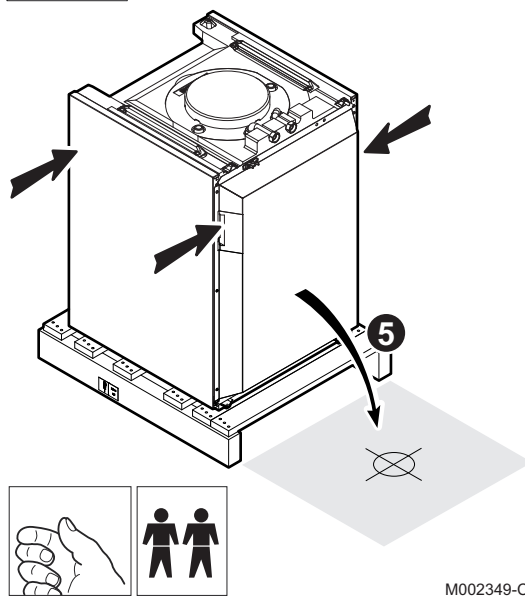
3. Enlever les 2 vis qui fixent le préparateur à la palette.

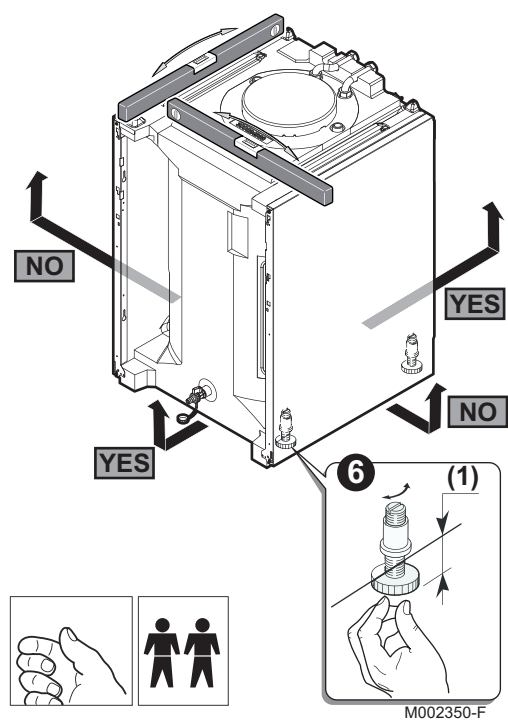


4. Retirer le panneau avant en tirant fermement des deux côtés.



5. Soulever le préparateur et le positionner à son emplacement de service.

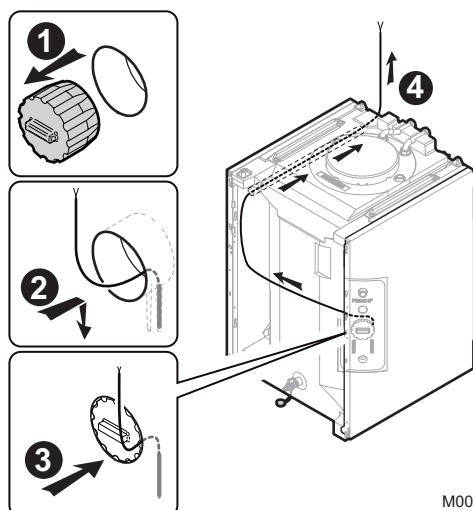




6. Mettre l'appareil à niveau à l'aide des pieds réglables.
(1) Plage de réglage : 0 à 20 mm

6 Installation

6.1 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire



M002359-D

1. Retirer l'isolation.
2. Mettre en place la sonde eau chaude sanitaire.
3. Remettre l'isolation en place.
4. Faire cheminer le câble par le passe-câble vers l'arrière du préparateur.

6.2 Raccordements hydrauliques

6.2.1. Raccordement du circuit primaire chaudière

Se reporter à la notice du kit de liaison.

6.2.2. Raccordement hydraulique du circuit secondaire eau sanitaire

Pour le raccordement, il est impératif de respecter les normes et directives locales correspondantes.

Les cuves des préparateurs d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 10 bar (1 MPa). La pression de service recommandée est située sous 7 bar (0.7 MPa).

■ Précautions particulières

Avant de procéder au raccordement, **rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire** pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres dans la cuve de l'appareil.

■ Disposition pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d'eau.

■ Soupape de sécurité



ATTENTION

Conformément aux règles de sécurité, monter une soupape de sécurité sur l'entrée d'eau froide sanitaire du ballon.

France : Nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane de marque NF.

Tous pays sauf l'Allemagne : Soupape de sécurité 0.7 MPa (7 bar).

Allemagne : Soupape de sécurité 10 bar (1.0 MPa) maximum.

- ▶ Intégrer la soupape de sécurité dans le circuit d'eau froide.
- ▶ Installer la soupape de sécurité près du préparateur, à un endroit facile d'accès.

■ Dimensionnement

- ▶ Le diamètre du groupe de sécurité et de son raccordement au préparateur doit être au moins égal au diamètre de l'entrée eau froide sanitaire du préparateur.
- ▶ Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le préparateur eau chaude sanitaire.
- ▶ La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obstruée.

Pour éviter d'obstruer l'écoulement de l'eau en cas de surpression :

- ▶ Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).
- ▶ La section du tube d'évacuation du groupe de sécurité doit être au moins égale à la section de l'orifice de sortie du groupe de sécurité.

Allemagne : Définir le dimensionnement de la soupape de sécurité selon la norme DIN 1988.

Capacité (litres)	Dimension de la soupape Dimension min. du raccordement d'entrée	Puissance de chauffe (kW) (max.)
< 200	R ou Rp 1/2	75
200 à 1000	R ou Rp 3/4	150

- ▶ Monter la soupape de sécurité au-dessus du préparateur pour éviter de vidanger le ballon lors des travaux.

- Installer un robinet de vidange au point bas du préparateur.

■ Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur. Les vannes permettent de faire l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.



ATTENTION

Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, poser un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante entre la sortie eau chaude du ballon et la tuyauterie pour éviter toute corrosion sur le raccordement.

■ Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.

 Se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière

Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.

 Se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière

Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

- Dans les régions où l'eau est très calcaire (TH > 20 °f), il est recommandé de prévoir un adoucisseur. La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre 12 °F et 20 °F pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé et réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

■ Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 5,5 bar / 0,55 MPa) pour un groupe de sécurité taré à 7 bar / 0,7 MPa), un réducteur de pression doit être implanté en amont de l'appareil. Implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

■ Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

6.3 Raccordements électriques

6.3.1. Recommandations



AVERTISSEMENT

- ▶ Les raccordements électriques doivent impérativement être effectués hors tension, par un professionnel qualifié.
- ▶ Effectuer la mise à la terre avant tout branchement électrique.

Effectuer les raccordements électriques de l'appareil selon :

- ▶ Les prescriptions des normes en vigueur,
- ▶ Les indications des schémas électriques livrés avec l'appareil,
- ▶ Les recommandations de la présente notice.

Belgique : La mise à la terre doit être conforme à la norme RGIE.

Allemagne : La mise à la terre doit être conforme à la norme VDE 0100.

France : La mise à la terre doit être conforme à la norme NFC 15-100.

Autres pays : La mise à la terre doit être conforme aux normes d'installations en vigueur.



ATTENTION

- ▶ Séparer les câbles de sondes des câbles de circuits 230/400 V.
- ▶ L'installation doit être équipée d'un interrupteur principal.

7. Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants.

**ATTENTION**

Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

6.4.2. Remplissage du circuit primaire chaudière

Dégazer soigneusement le circuit de l'échangeur du préparateur eau chaude sanitaire.



Se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière

7 Mise en service

7.1 Points à vérifier avant la mise en service

7.1.1. Circuits hydrauliques

■ Circuit secondaire (eau sanitaire)

Procéder à un contrôle visuel de l'étanchéité de tous les raccords de l'installation.

■ Circuit primaire chaudière

Procéder à un contrôle visuel de l'étanchéité de tous les raccords de l'installation.

 Se reporter à la notice du kit de liaison.

7.1.2. Raccordement électrique

- ▶ Vérifier que les sondes sont bien en place et raccordées.
- ▶ Vérifier le raccordement électrique, notamment la mise à la terre.

7.2 Procédure de mise en service



ATTENTION

Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.



ATTENTION

Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

8 Contrôle et entretien

8.1 Consignes générales



ATTENTION

- ▶ Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- ▶ Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

8.2 Soupape ou groupe de sécurité

La soupape ou le groupe de sécurité sur l'entrée eau froide sanitaire doit être manoeuvré au moins **1 fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur eau chaude sanitaire.



AVERTISSEMENT

Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

8.3 Nettoyage de l'habillage

Nettoyer l'extérieur des appareils à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

8.4 Anode à courant imposé

Aucune opération d'entretien n'est nécessaire sur une anode à courant imposé.



ATTENTION

Le tableau de commande de la chaudière doit être sous tension pour assurer le fonctionnement de l'anode à courant imposé.

Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

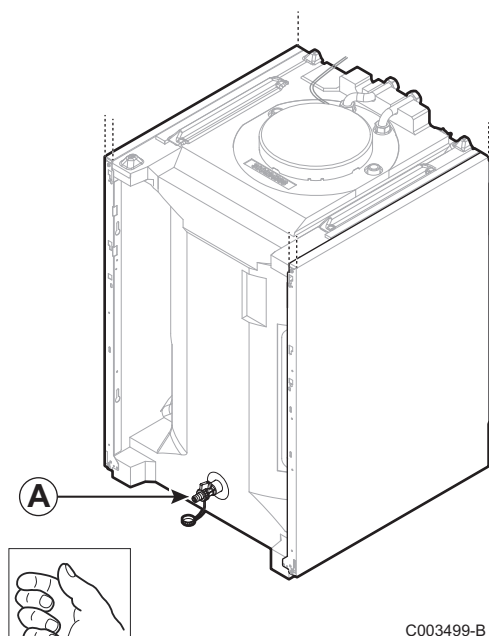
Sur la carte anode à courant imposé il y a une led verte :

- ▶ La led clignote une fois à la mise sous tension de la carte.
- ▶ La led est éteinte lors du fonctionnement normal.

Si un défaut est présent :

- ▶ La led clignote, vérifier les connexions sur la carte et la cuve.
- ▶ La led est allumée fixe, changer la carte.

8.5 Vidange de l'installation

**A** Robinet de vidange

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir le robinet de vidange (A).
3. Ouvrir un robinet d'eau chaude pour vidanger complètement l'installation.

8.6 Opérations d'entretien spécifiques

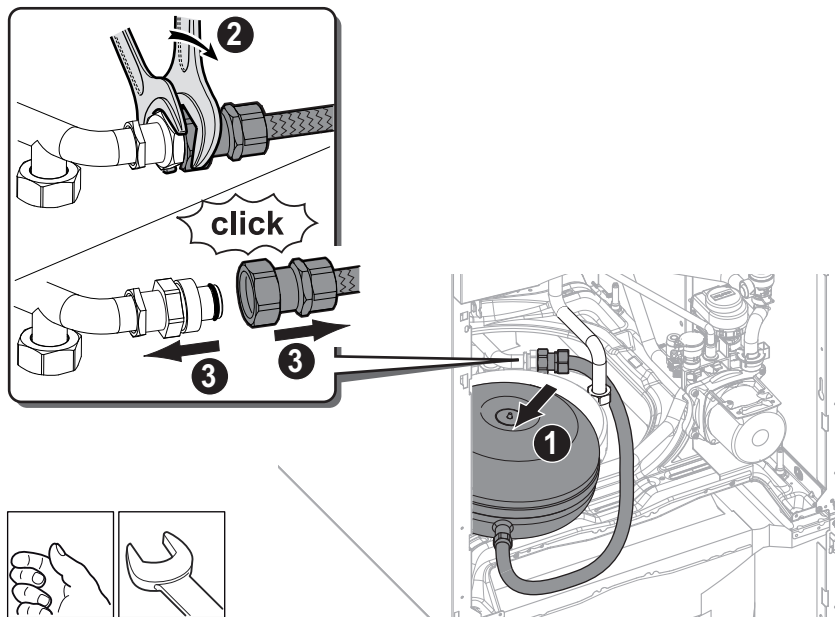


Ces opérations ne nécessitent pas la vidange du préparateur d'eau chaude sanitaire.



Concerne uniquement les chaudières gaz au sol à condensation.

Si l'installation est équipée d'un vase d'expansion sanitaire, procéder comme suit pour le désolidariser.



C003753-B

1. Déposer le vase d'expansion sanitaire.
2. Dévisser le raccord rapide.
3. Désolidariser les deux parties.
4. Procéder à l'opération d'entretien souhaitée.
5. Pour le remontage, procéder en sens inverse du démontage.

9 Pièces de rechange

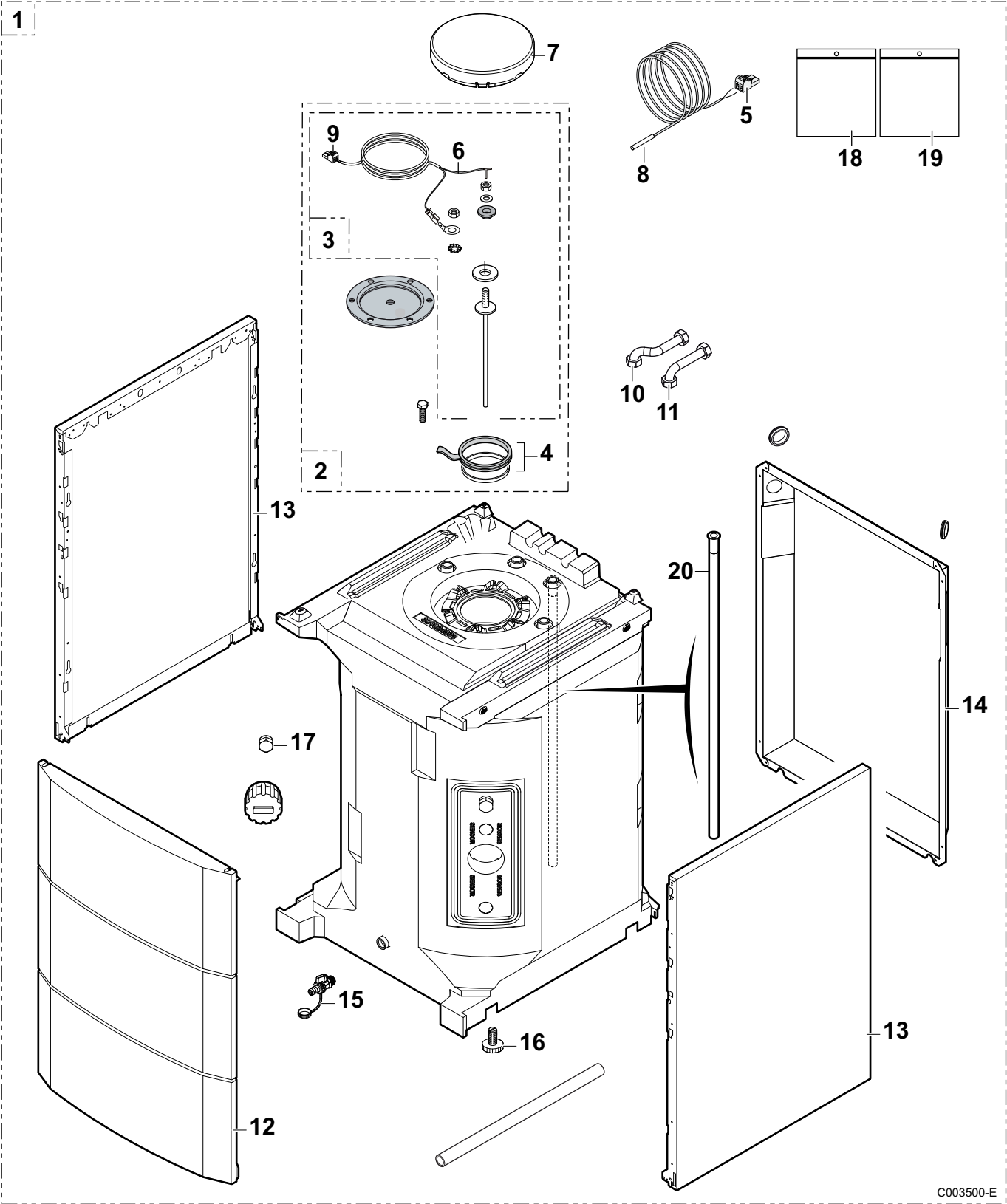
9.1 Généralités

Si les opérations de contrôle et d'entretien ont révélé la nécessité de remplacer une pièce de l'appareil, utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine ou des pièces de rechange et des matériaux préconisés.



Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence figurant dans la liste.

9.2 Pièces détachées



C003500-E

Repères	Référence	Désignation
1	100016428	Ballon moussé 160SL
2	200000092	Tampon émaillé
3	200011817	Anode à courant imposé

Repères	Référence	Désignation
4	89705511	Joint 7 mm + Jonc 5 mm
5	300008957	Connecteur 2 pts sonde ECS
6	200011579	Câblage anode ACI - Longueur 2,5 m
7	300024943	Isolation tampon supérieur
8	95362448	Sonde KVT60 - Longueur 5 m
9	300008956	Connecteur 2 pts ACI
10	300024941	Tube eau chaude sanitaire
11	300024942	Tube eau froide sanitaire
12	200019243	Panneau avant
13	300024462	Panneau latéral
14	300024982	Panneau arrière
15	94902073	Robinet de vidange 1/2"
16	300024451	Pied réglable M8x45
17	94950143	Bouchon femelle G 3/4
18	200019651	Sachet visserie préparateur
19	200019652	Sachet joints préparateur
20	300025681	Tube plastique - Ø 18 / Longueur 730

10 Garanties

10.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

10.2 Conditions de garantie

France : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique : Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits .

Portugal : Les dispositions suivantes ne portent pas atteinte aux droits des consommateurs, inscrit dans le décret-loi 67/2003 du 8 avril tel que modifié par le décret-loi 84/2008 du 21 mai, garanties relatives aux ventes de biens de consommation et d'autres règles de mise en oeuvre.

Autres pays : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- ▶ aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- ▶ aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- ▶ à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- ▶ aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.



© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

23/12/2015



300024384-001-05